

*l'Ère nouvelle* s'unit à MM. Henry et Charles de Riancey de *l'Ami de la religion* sous la direction de M. l'Abbé Dupanloup.

Durant cette campagne d'opposition et de résistance contre *l'Univers*, Louis Veillot éditait *Les Nattes*, recueil de compositions variées ; *Corbin et d'Aubecour*, roman et les *Libres-Penseurs*, pamphlet satirique.

La révolution de février 1848 éclata contre le roi Louis Philippe de France ; Louis Veillot, sans y prendre part, se contenta d'attendre de nouveaux événements, ce qui ne tarda pas. Dès le 10 décembre 1848, Louis Veillot reprit les armes contre une loi proposée sur l'enseignement par M. le comte de Falloux et adoptée par M. l'Abbé Dupanloup et M. de Montalembert. Cette mesure acheva la scission du parti catholique dont *l'Univers* conserva seul désormais le centre et le drapeau.

Spectateur plutôt que partisan du coup d'État de Napoléon III, le 2 décembre 1851, Louis Veillot s'exprima ainsi dans *l'Univers* du 8 décembre : " *Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus ni mécontents. Nous n'avons rien à dire lorsque rien de ce que nous aimons pardessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regardons passer les événements. Jamais ils n'offraient à l'intelligence chrétienne de plus grandes et de plus consolantes leçons.*"

Divers pamphlets furent, vers ce temps, mis au jour par Louis Veillot : *Le lendemain de la victoire* (1849) ; *l'Esclave vindex* et la *Petite philosophie* (1850) ; la *Légalité* (1851.)

Louis Veillot, homme de combat, s'y engagea fortement en 1852 sur la question des *classiques*, posée dès 1844 par Mgr Parisis vrai chef du parti catholique, à savoir : " s'il ne serait pas préférable que les institutions religieuses en France se servissent un peu moins des auteurs païens et beaucoup plus des auteurs chrétiens." Cette cause défendue par Louis Veillot dans l'affirmative, attira à *l'Univers* une sentence d'interdiction de la part de Mgr Dupanloup. dans les maisons d'éducation de son diocèse.

Au milieu de ces vives polémiques, Louis Veillot, qui venait d'être affligé d'un deuil récent, se rendit à Rome, où il obtint la révocation d'une autre condamnation de Mgr Sibour, archevêque de Paris, contre *l'Univers*.

A peine Louis Veillot fut-il de retour que l'antagonisme se réveilla au sujet d'un libelle de citations contre le rédacteur en chef de *l'Univers*, qui fit alors un procès à un ecclésiastique avec gain de cause. En même temps Louis Veillot publiait les ouvrages suivants :